

**Province de Québec  
Commission scolaire Harricana  
Conseil d'établissement  
École Sainte-Thérèse  
Procès-verbal de la session ordinaire  
Du 27 novembre 2003**

**Présences :**

Mmes Catye Brière  
Carole Laprise  
Manon Fortin  
Ghislaine Veillette  
Hélène Desrochers  
Denise Legault  
Sylvette Caron  
Monia Champagne  
Lise Lebreux  
Suzanne Bernard, directrice  
MM. Jean-Charles Perron  
Guy Bergeron

**Mot de  
bienvenue**

M<sup>me</sup> Lise Lebreux présidente souhaite la bienvenue à tous.

**Vérification du  
quorum**

Le quorum est vérifié.

**Adoption  
de l'ordre  
du jour**

**CE-018-03 Il est résolu** sur proposition de M<sup>me</sup> Denise Legault  
Que l'ordre du jour soit adopté.

**Adoptée**

**Adoption  
Procès-verbaux**

**CE-019-03 Il est résolu,** sur proposition de M<sup>me</sup> Monia  
Champagne

Que le procès-verbal du 22 septembre 2003 soit adopté.

**Adoptée**

**CE-020-03 Il est résolu,** sur proposition de M<sup>me</sup> Catye Brière

Que le procès-verbal du 27 octobre 2003 soit adopté avec les corrections suivantes :

Dans le règlement de régie interne au point 7.3.1 la moitié est changée pour la majorité on doit donc lire «majorité des membres»

Dans le point budget annuel ajouter :

**CE-021-03 Il est résolu,** sur proposition de M. Jean-Charles Perron

Que le budget 2003-2004 soit adopté.

**Adoptée**

- Parole du public** Il n'y a pas de public présent.
- Correspondance :** Il n'y a pas de réception de correspondance sauf une publicité largement diffusée par la CEQ sur «Mon école publique est incomparable».
- Représentant(e) de la communauté** Il est proposé par M<sup>me</sup> Denise Legault qu'une lettre soit envoyée aux grands-parents via les enfants pour leur offrir une place au Conseil d'établissement ainsi qu'à l'O.P.P.
- Comité de parents** M<sup>me</sup> Denise Legault fait un résumé du dernier comité. Le poste de délégué pour la région 08 reste ouvert. On y a adopté les Règles de régie interne. La priorité : faire reconnaître les écoles dans la communauté. En ce sens, M<sup>me</sup> Bernard nous souligne la volonté de la Commission scolaire de faire connaître davantage «les bons coups».
- Service de garde** M<sup>me</sup> Sylvette Caron responsable du service nous dresse un historique et un portrait actuel du service de garde. Le service a débuté avec 2 groupes. Actuellement, la Commission scolaire en compte 12. Il couvre également les journées de tempête et les journées pédagogiques. Le service du «\$5» est possible pour les enfants qui passent au moins 2 ½ heures au service. Le service est disponible jusqu'à 18 heures à St-Viateur et à Ste-Thérèse. Quinze élèves

réguliers sont nécessaires pour former un groupe. On tend vers un service de garde autonome par école. Une période de questions sur le service fait suite à l'exposé. Les parents estiment que le service est de qualité. Certains parents craignent une décentralisation. On aimerait une consultation. On doit comprendre que chaque Conseil d'établissement a son droit la dessus. La décision revient à la Commission scolaire qui tient compte des demandes des parents. Un rapport de l'exercice financier se terminant le 30 juin est remis. Voir service de garde, résultat financier en annexe.

**Projet éducatif** M<sup>me</sup> Suzanne Bernard nous présente les orientations du projet éducatif . Nous en sommes à l'étape de la planification des objectifs, deux objectifs par mission seront fixés. Les moyens seront formulés par l'équipe école qui verra à les activer et les évaluer. Le plan de réussite vise à donner une couleur à notre école. M<sup>me</sup> Bernard nous explique l'évaluation de notre école. Les cotes socioéconomiques vont de 1 à 10, 6 à 10 dans la CSH. Notre école à la cote 7. 20% des familles sont défavorisés. Nous réfléchissons à quelle couleur nous pourrions donner à l'école Sainte-Thérèse. Développer davantage le parascolaire est une piste envisagée, la réflexion devra se continuer à la prochaine rencontre. But : «répondre aux attentes de parents, mobiliser les enfants leur donner le goût de réussir» .

**Colloque  
Bâtir la paix** Remise du document sur la journée colloque sur la paix. Les choix d'ateliers sont donnés ( à la déception des parents, ils s'adressent exclusivement aux enfants). Les parents supportent les enfants dans les choix d'ateliers et dans la journée pas de télévision pas de jeux vidéo.

**Budget** Présentation du résultat de l'exercice budgétaire 2002-2003, suivi d'une période de questions.

**Amendement  
à l'horaire** **CE-022-03 Il est résolu** sur proposition de M<sup>me</sup> Catye Brière  
D'amender l'horaire pour permettre une sortie le 17 décembre pour l'activité PICCOLOS.

**Adoptée**

**Prêt de locaux**

**CE-023-03 Il est résolu** sur proposition de M. Guy Bergeron

Que le local du service de garde soit prêté le samedi 6 décembre pour l'activité les Débrouillards.

**Adoptée**

**Prochaine assemblée**

Les dates proposées pour les prochaines rencontres sont les 27 janvier, 24 février, 30 mars, 27 avril, 1 juin et 15 juin.

**Levée de l'assemblée**

**CE-024-03 Il est résolu** sur proposition de M<sup>me</sup> Sylvette Caron

Que l'assemblée soit levée

**Adoptée**

---

Lise Lebreux, présidente

---

Suzanne Bernard, directrice